



CROS

Présents : MM. Desnoues, Butté, Cuzon, Doctrinal, Mme Gastou, MM. Gougeon, Lazennec, Lecuyer, Monin, Mmes Niveau, Perrot, MM. Philippe, Ricour,, Mme Rollett, M. Ros, M. Simon, Mme Tytgat,

Absents excusés : MM. Basnier, Cornu, Debarbat, Mme Jones, Mr Roger et le Dr Martin.

Absent : M. Privat.

CDOS

Présents : MM Ben Saci, Carré, Guillemette, Laverat,

Absents excusés : MM. Aguillon, Debuigne.

Assistent :

M. Korman et Mmes Retailleau, Tourault, Violet.

M. Desnoues donne des nouvelles de l'état de santé de M. Brender et de M. Quiniou.

Le Dr Martin, très touché par notre marque de sympathie transmet ses remerciements.

1 - ADMINISTRATIF

1.1 *ADOPTION Des PV :*

Après prise en compte des observations, les PV. du Bureau exécutif du 19 novembre 2013 et du Comité directeur du 17 décembre 2013 sont adoptés à l'unanimité.

1.2 *Vote :*

Conformément à la décision prise au dernier comité directeur, il a été fait appel à candidature pour le poste de vice-président du pôle communication, en remplacement de F. Jones. Seul B. Simon a fait acte de candidature.

L'assemblée procède au vote par bulletin secret. J. ROS, après dépouillement des votes proclame Bruno Simon élu à l'unanimité vice-président du pôle communication.

1.3 *Présentation du projet de la FFR - P Doctrinal*

P. Doctrinal présente le power point du projet porté par la Fédération française de rugby, le « Grand stade de rugby » qui s'inscrit dans la lignée de ceux existant en Europe (Wembley, Twickenham ...).

La Fédération française de rugby souhaite créer de nouvelles conditions pour son développement et son autonomie financière.

Au travers de ce projet, ce nouvel équipement permettra aussi d'accueillir de grands événements sportifs de toutes disciplines autour d'un concept de spectacle sportif.

Projet apprécié par l'assemblée, un courrier de « contribution » sera envoyé.

2 –CNDS

JL Desnoues présente les orientations 2014 du CNDS :

- répartition de l'enveloppe régionale pour moitié entre le niveau régional et le niveau départemental;
- les dossiers CNDS pourront être déposés jusqu'au 31 octobre 2014 à l'établissement CNDS national, ce qui va allonger les délais de paiement sur l'année en cours ;
- pour répondre aux recommandations de la Cours des comptes qui ne reconnaît pas les enveloppes départementales, les années 2014, 2015 seront donc des années de transition, avant la mise en place d'une enveloppe territorialisée.
- les priorités régionales 2014 sont les actions portant sur la correction des inégalités d'accès à la pratique sportive, l'emploi, la santé, le handicap ;
- les aides attribuées ne peuvent être inférieures à 1500 € et 1000€ en ZRR par action pour 2014 ;
- Il y a une forte volonté de régionalisation de l'organisation et de la gestion de la part territoriale du CNDS.

Pour JL. Desnoues, sur les actions prioritaires, le discours est encore contradictoire entre le Mouvement sportif et la DRJSCS.

Malgré l'absence de la note d'orientation, le calendrier aurait dû être mis en place au niveau régional.

Point au niveau des départements :

En Indre et Loire, la réunion de lancement du CNDS 2014 est prévue le 19 février au soir pour les comités départementaux et clubs.

Il n'y aurait plus d'enveloppe sur le dispositif accompagnement éducatif.

PH. Laverat indique que l'année dernière, 141 clubs dans l'Indre et Loire avaient déposé des dossiers CNDS avec un montant inférieur à 1500€ ...

Dans le Loiret, pas d'information à ce jour.

En Eure et Loir, la pré commission est prévue le 13 février et la commission territoriale le 19 février.

Dans le Cher, il semblerait qu'il ne reste plus que 2 actions éligibles sur 4 demandées l'an dernier.

JL. Desnoues précise que sur la note N° 2014 DEFICEC 01 CNDS 2014, il n'est plus mentionné la Co-présidence entre le délégué territorial et le président du CROS.

Après débat, il est convenu de rédiger un courrier au nom du Mouvement sportif régional afin de dénoncer les dysfonctionnements. Courrier adressé qui sera adressé au CNOSF, aux Préfets et aux parlementaires de la région. Le président demande aux CDOS de relayer cette action au niveau des préfets et parlementaires de leurs départements.

3 – POINT ACTUALITE

JL. Desnoues tient à remercier B. Simon pour le travail et l'animation de la traditionnelle cérémonie des Vœux du CROS qui s'est tenue le 24 janvier au Novotel à Orléans La Source, cérémonie dynamique et bien rythmée.

B. Simon rappelle qu'il y avait plus de 200 personnes présentes dont 48 récompensés et souhaite porter une réflexion sur des évolutions et les critères de sélection.

3.1 Assises CROS CDOS CTOS – JL. Desnoues

Les « Assises des CROS CDOS et CTOS » se sont déroulées les 17 et 18 janvier 2014, à Paris.

P. Doctrinal et S. Retailleau représentaient le CROS.

Suite à ces deux jours de réflexion, un rapport sur les travaux de ces assises a été réalisé par le CNOSF et transmis à tous les membres du comité directeur.

3.2 Projet MOS et CNOSF – JL. Desnoues

Au niveau du projet du CNOSF « Projet sur le sport français », une réflexion sur une éventuelle réforme des statuts est en cours avec pour date butoir, juin 2015.

Cette réflexion est menée aussi au niveau du Projet territorial. La commission juridique du CROS prévoit de se réunir le 14 février au CROS avec comme axe de réflexion : élargissement de la base électorale et représentation du Mouvement sportif dans les territoires, sur la base d'une lettre de mission.

JL. Desnoues informe que la CPCA devient porteur du Dispositif DLA au niveau de la région et sera sollicitée par le CROS, notamment sur l'axe 2, la gouvernance et la mutualisation.

3.3 Constitution du Groupe de Travail Scolaire

JL. Desnoues souhaite que soit mis en place un groupe de travail Scolaire et propose, pour la constituer, les personnes suivantes : M. Tytgat, C. Privat, P. Cornu, B. Philippe, JM. Gerbot et V. Bury.

Ayant d'autres missions au sein du CROS, B. Philippe souhaite ne pas entrer dans ce groupe de travail.

Sa première mission, compiler toutes les informations sur les rythmes scolaires.

La mise en place de ce groupe ainsi que sa composition, sous la responsabilité de Mme Tytgat, sont adoptées à l'unanimité.

4 – QUESTIONS DIVERSES – TOUR DE TABLE

B. Simon remercie les salariés pour leur aide lors de la cérémonie des Vœux et sa préparation. Il indique aussi que la plaquette de présentation du CROS sera prête pour l'assemblée générale du CROS.

Au sujet du concours « La commune la plus sportive », elle n'aura pas lieu cette année, étant une année d'élections municipales. Il sera repensé pour 2015.

C. Lecuyer et B. Philippe précisent que le rapport sur l'étude professionnalisation a été présenté aux partenaires DRJSCS, AGEFOS, ORFE dans l'après midi. La prochaine réunion est prévue le 18 février 2014.

D. Gougeon informe que le travail sur le sport de Haut Niveau avec le Conseil régional et la DRJSCS avance.

M. Guillemette signale la prochaine prise de fonction de M. Alexis De Bertoult au Conseil Général de d'Eure et Loir en remplacement de M. Lepagnot.

PH. Laverat indique que l'avenant de l'Urssaf Centre n'a pas été signé et le dispositif Impact Emploi ne semble pas être modifié. P. Carré confirme que l'URSSAF centre a été désavouée.

P. Carré constate une baisse significative des demandes de formation et évoque la nécessité de s'interroger sur la pertinence des formations proposées.

Mme Tytgat indique qu'au niveau de l'UNSS, il existe des formations de jeunes dirigeants, et de jeunes arbitres.

Elle informe que dans le cadre de la refondation de l'école et sur la réforme des rythmes scolaires, l'UNSS est fortement impactée.

De plus, elle évoque le changement du statut des cadres, la moitié rejoindrait l'Education Nationale, et l'autre resterait à l'UNSS...

J. Ros souhaite que Mme Perrot, secrétaire de séance précise que D. Gougeon étant arrivé après le vote, il n'a pas pu y prendre part, ce qui explique les 20 votants.

Il souhaite féliciter JP. Cuzon qui a reçu la médaille d'argent décernée par le Comité départemental du Loiret des Médaillés Jeunesse et Sport.

P. Doctrinal annonce la mise en place de réunions avec les référents des Conseils Associatifs et sportifs. Toutes personnes volontaires des CDOS dans cette démarche d'aménagement du territoire seront les bienvenues, les dates seront communiquées ultérieurement.

P. Carré relate le cas de la salle sportive de la Communauté de communes de St Florent qui est située sur le commune de ST Caprais à 7 km de St Florent sur Cher, et où il n'y a pas de club utilisateur de salle. Cette installation a été construite et positionnée sans tenir compte des avis du Mouvement sportif et des besoins de la population.

JL. Desnoues invite les membres du Comité Directeur à venir au Zénith d'Orléans, le 1^{er} février pour la Coupe du monde de Sabre organisée par le Cercle d'Escrime Orléanais.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21 h 46.

Chantal PERROT

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire générale

Président